

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2019)

Artikel: Château de La Tour-de-Peilz : fouille archéologique d'une tour maîtresse de l'an Mil
Autor: Glaus, Mathias / Raemy, Daniel de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Château de La Tour-de-Peilz : fouille archéologique d'une tour maîtresse de l'an Mil

Mathias Glaus

Avec la collaboration de Daniel de Raemy

La tour primitive du château de La Tour-de-Peilz a été découverte lors de la fouille de la terrasse sud du site. Cette intervention précise l'histoire de cette tour maîtresse, continuellement renforcée jusqu'à la fin de la période savoyarde. Elle apporte notamment une datation inédite fixant sa construction autour de l'an Mil, ce qui en fait la plus ancienne conservée du Canton de Vaud, et l'une des plus anciennes de Suisse.



« Nick Cave », un projet de restaurant dans des ruines

La commune de La Tour-de-Peilz, propriétaire du château, a lancé un concours en 2015–2016 pour le réaménagement du château, qui abrite actuellement le Musée suisse du Jeu avec son administration et un restaurant. Le projet lauréat, « Nick Cave », du bureau d'architectes Aviolat Chaperon Escobar, a conquis le jury en faisant le pari audacieux de déplacer le restaurant actuellement installé dans la maison dite du jardinier bordant la cour pour réoccuper les ruines de l'ancienne grande tour et ses annexes. Cette dernière n'était alors que présumée, seuls deux murs étant encore visibles dans le mur de soutènement d'un jardin suspendu, créé par Jean Gressier au milieu du 18^e siècle.

En amont de ce projet, une première campagne de sondages positifs a été réalisée en octobre 2016, suivie par la fouille de la terrasse entre avril et août 2018. Ces opérations ont été effectuées par le bureau Archéotech SA, mandaté par la ville sous la supervision de l'Archéologie cantonale. Une surface de 530 m² a été explorée et 2000 m³ de terres ont été extraits.

La densité des vestiges et la présence de remblais profonds, sur lesquels ont été fondés une cave et un mur de terrasse modernes, ont empêché de fouiller intégralement la zone jusqu'au niveau du substrat géologique. Une partie importante du noyau primitif du château a ainsi été mise au jour, permettant de préciser l'évolution et la chronologie de ce dernier ; toutefois les abords côté lac et les extensions de la forteresse côté terre restent à explorer.

Le château primitif, de l'an Mil au début du 13^e siècle

Le noyau primitif du château se situe sur un promontoire rocheux qui s'avance dans le lac Léman et délimite à l'est un port naturel.

Actuellement cette caractéristique topographique est amoindrie par le réaménagement du parc Roussy et des berges gagnées sur les bords du lac au 19^e/20^e siècle, contrairement à la situation représentée sur les cadastres anciens.

Une pièce de monnaie égarée, un Antoninien de Gallien (260–268)¹, retrouvée dans une anfractuosité de la roche indique que celle-ci devait être à nu durant cette période. Aucune occupation antique n'a été identifiée sur le rocher, toutefois on citera à proximité de ce site l'agglomération antique de *Viviscum* / Vevey ou plus près encore la Nécropole du Haut Moyen Âge du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz².

Une tour sur un promontoire rocheux

Autour de l'an Mil, une première tour est construite sur ce promontoire Fig. 2, phase I. De plan rectangulaire elle s'aligne sur le bord de la crête et mesure 16,5 m de long sur 11,5 m de large (ou 12,2 sur 7,5 m dans œuvre). Les épaisseurs des murs atteignent 1,9 à 2 m côté lac et 2,5 m côté terre (nord-est).

Les élévations sont conservées sur 4,3 à 4,8 m de hauteur et étaient à l'origine aveugles dans les parties basses. La hauteur et le nombre d'étages d'origine restent inconnus, mais un pilier maçonné, disposé au centre de l'espace, devait servir à soutenir les planchers.

→ Fig. 1
La tour primitive du château de La Tour-de-Peilz, avec à l'arrière l'ancien corps de logis qui subsiste en partie dans le bâtiment actuel.
© Rémy Gindroz



Le renforcement de la tour par une chemise

Dans un deuxième temps, la tour est renforcée avec la construction d'une chemise Fig. 2, phase II suivant également l'arête du piton rocheux et entourant les pans nord-est et sud-est de la tour Fig. 3. L'extrémité sud de l'enceinte n'est pas connue, oblitérée par des réaménagements postérieurs. La chemise, équidistante de 3,8 m de la tour, est structurée par une série de piliers, qui laissaient un passage continu sur tout le niveau inférieur, telle une galerie Fig. 4. À l'origine, une ouverture était aménagée dans le mur nord-est. Les piliers, distribués par paire, devaient servir à soutenir un plancher.

La tour et sa chemise occupaient l'ensemble du piton rocheux saillant mais, en l'état, il est impossible de savoir si la base de cette première forteresse était potentiellement léchée par les flots ou si des défenses avancées, tels fossés, palissades, complétaient le système de défense.

À l'intérieur de la tour, de simples niveaux de terre recouvraient les couches de construction. La base, sans ouverture connue, devait avoir un usage restreint de cave, les pièces de vie se situant dans les étages non conservés. Dans la chemise, des niveaux d'occupation, percés au cours du temps par plusieurs fosses, marquent un usage plus intensif de cet espace qui était d'ailleurs desservi par une ouverture au nord-est.

Ces deux premières phases, comportant peu de mobilier céramique ou d'artefacts, ont été datées par radiocarbone. Le recoupement de huit mesures effectuées sur plusieurs matériaux (os de faune – déchets de

consommation – jetés dans les remblais de construction, brindilles carbonisées prélevées dans les mortiers, branchettes de clayonnage et poutres de bois conservées dans une couche d'incendie) a permis de réduire les intervalles chronologiques. La construction de la tour peut ainsi être datée au plus tard entre 979 et 1017 et la chemise, qui lui est postérieure, entre 944 et 1028³, soit plutôt dans le premier tiers du 11^e siècle.

La première extension du château

Un corps de logis (11,3 sur 24 m) a été construit au nord en contrebas Fig. 2, phase III. Cet édifice, qui subsiste en partie dans le château actuel, a été identifié précédemment lors d'une analyse des élévations extérieures partiellement décrépies⁴. Ce corps de logis était plus court d'un tiers que le bâtiment actuel et d'une hauteur inconnue, seul le niveau inférieur étant conservé.

Les niveaux de construction ou d'occupation liés à cet édifice n'ont pas été atteints, empêchant une datation et une mise en phase assurée avec la tour. La configuration du site, avec une position en contrebas du rocher, laisse supposer une construction postérieure pour ce corps de logis. Il est probable que ce bâtiment contenait déjà une *aula* (grande salle d'apparat), fonction qu'il abritera ultérieurement, et offrait assurément des pièces plus spacieuses. La grande tour, l'*aula* et leurs annexes proches pouvaient constituer le « donjon », soit la résidence seigneuriale haute et refuge d'un ensemble plus vaste⁵.

→ Fig. 2
Plan des vestiges
fouillés.
© Archéotech SA





↑ Fig. 3
Élévation nord-est
de la chemise construite
sur le socle rocheux.
© Rémy Gindroz



← Fig. 4
Vue de la chemise
entourant les flancs
sud-est et nord-est
de la grande tour.
© Rémy Gindroz

→ Fig. 5

Coupe stratigraphique dans la chemise. On distingue clairement un épais remblai, divers niveaux de terre, une fine couche d'incendie, un remblai et un radier.

© Archéotech SA



Un incendie dévastateur

Tant à l'intérieur de la tour que de la chemise, une couche d'effondrement de planchers et de divers matériaux carbonisés recouvrait les niveaux les plus anciens. Elle résulte d'un incendie qui a ravagé cet ensemble entre le milieu du 11^e et le milieu du 12^e siècle (datation radiocarbone de graines calcinées et monnaie). Cette couche relativement fine dans la galerie, atteint jusqu'à 40 cm d'épaisseur dans la tour Fig. 5. Dans ce dernier espace, on observe une succession de couches charbonneuses fines, provenant de planchers calcinés, et de niveaux de sable argileux, résultant certainement de matériaux d'isolation insérés entre les planchers. Cela indique la présence de plusieurs étages effondrés pêle-mêle, mais sans pouvoir en établir le nombre exact. Dans la chemise, une

poutre effondrée entre deux piles permet de restituer, pour la structure primaire, une poutraison plutôt que des arcs de pierre Fig. 6.

Dans ces niveaux d'incendie, de nombreux fragments de poutres calcinées ont été prélevés ainsi qu'un abondant mobilier archéologique qui a été piégé lors de cet événement. D'importantes réserves de céréales étaient conservées dans un des niveaux supérieurs lors de l'incendie. À première vue, la présence de céramiques (pots), de déchets de faune consommée, d'éléments de mobilier métallique, d'éléments de parure, de pièces de jeux, d'un éperon et de fers à cheval, indiquerait une fonction plutôt résidentielle, voire aristocratique. Mais cette première impression devra être confirmée après l'étude de ce mobilier en cours de restauration.

↓ Fig. 6

Poutre effondrée entre deux piliers de la chemise.

© Archéotech SA



Courtines et aménagements intermédiaires

Plusieurs courtines ont été édifiées entre ces premiers bâtiments ou dans leur prolongement qu'on peut regrouper dans une quatrième phase Fig. 2, phase IV ; certaines l'ont été assurément après l'incendie, marquant un réaménagement du site.

Au nord, une courtine a été construite entre la tour et le corps de logis, conservée uniquement dans sa partie basse et munie d'un passage indiquant certainement la présence d'une défense avancée (lice, braie) ou autre aménagement dans ce secteur. Après l'érection de la courtine nord, l'espace situé entre le corps de logis et la chemise a été remblayé et des murs, dont il ne reste que les fondations, ont été construits, reliant ces deux ensembles certainement pour faciliter les accès entre les deux bâtiments Fig. 7. Ce remblai, contenant uniquement des déchets de faune, n'est pas antérieur à 1024-1152 et reste mal daté.

Entre le dernier quart du 12^e siècle et le premier quart du 13^e siècle (datation fournie par une monnaie

issue d'un remblai), l'extrémité sud de la chemise a été arasée et réaménagée avec l'adjonction d'une courtine suivant un tracé polygonal. Composé d'au moins deux maçonneries distinctes, ce mur agrandissait ou renforçait les défenses du château vers l'est et le nord et entourait une cour et peut-être une basse-cour. L'extension nord de cette courtine se prolongeait certainement en englobant l'*aula*. La présence de la cave moderne oblitère les niveaux des cours et les potentiels terrassements liés à ces travaux.

La chemise a été percée d'une ouverture en direction de la cour orientale délimitée par la courtine. À une période indéterminée, mais avant la phase V, l'ouverture dans le mur nord-est de la chemise a été bouchée et un revêtement appliqué contre le parement extérieur, limité aux deux tiers sud de cette paroi, indiquant peut-être la présence de constructions légères dont il ne resterait pas d'autres traces perceptibles.

Restitution de la tour primitive

Les tours rectangulaires romanes conservées dans le canton de Vaud sont rares et la plupart ne sont pas datées. On peut citer la tour de l'amphithéâtre d'Avenches, attribuable à l'évêque de Lausanne Bourcard d'Oltingen (1056–1089)⁶, la grande tour (J) de Chillon⁷, attribuable à l'évêque de Sion et plus basse à l'origine, la tour de Gourze, possession de l'évêque de Lausanne, la tour des Clées, celle de Blonay, l'ancienne tour du château de Grandson⁸,

dont un pan de mur est conservé dans la courtine nord. Ces dernières sont datées stylistiquement entre le milieu du 11^e et le 12^e siècle de par leurs caractères sommaires.

Avec une date précoce autour de l'an Mil, celle de La Tour-de-Peilz peut être rattachée à ces tours primitives. D'autres édifices de cette période peuvent être évoqués, plus ou moins proches (la tour Planta à Müstair datée de 957–61⁹, le site castral de l'Altenberg près de Füllinsdorf¹⁰, daté vers l'an Mil, Cly¹¹ daté de 1027) ou plus lointains (Loches daté de 1013 à 1030/35, Beaugency daté de 1015/1033, etc.). Ces derniers exemples bien conservés présentent par contre des dimensions plus prestigieuses dues aux moyens de leur commanditaire, et un nombre d'étages parfois déjà important (quatre à Loches dans l'état de 1035), contrairement aux exemples plus régionaux souvent limités à deux voire trois niveaux. Dans ces derniers cas, on observe un plan rectangulaire plus ou moins oblong, un rez-de-chaussée aveugle servant de lieu de stockage, surmonté d'un ou plusieurs étages avec un accès au premier niveau, une faible hauteur, des ouvertures réduites, une défense rudimentaire par le haut avec un parapet crénelé, une absence d'archères, une fonction de refuge et d'habitat. Dans les constructions les plus prestigieuses, un étage se distinguait parfois des autres et devait servir de grande salle d'apparat contrairement aux autres dédiées à des usages domestiques¹².

↓ Fig. 7
Maçonneries construites entre la chemise et le corps de logis; au fond un escalier de la période savoyarde.
© Archéotech SA



À La Tour-de-Peilz, aucun ressaut ou logement de poutre n'a été observé dans les élévations conservées; le premier plancher devait se situer à plus de 3,9/5,3 m de hauteur. L'accès devait s'effectuer par une porte située au premier étage, comme on le perçoit bien à Chillon (à plus de 7 m de hauteur) Fig. 8 ou à Grandson (8,5 m). Le soubassement aveugle devait servir de cave, bien que d'autres espaces, situés dans les étages, puissent être dévolus au stockage comme en témoignent les nombreuses graines de céréales conservées dans les niveaux d'effondrement supérieurs liés à l'incendie.

Avec son plan rectangulaire et ses dimensions internes de 12,2 sur 7,5 m, qui pouvaient être légèrement augmentées aux étages avec une réduction de l'épaisseur des murs, la tour devait servir de résidence. Les niveaux de planchers effondrés lors de l'incendie permettent d'estimer la présence de plusieurs étages, mais sans décompte exact, contrairement à la galerie qui avait certainement un niveau unique. À noter que des exhaussements avant l'incendie sont envisageables. Par comparaison avec la tour de Chillon qui avait une hauteur initiale d'environ 17,8 m, tandis que celle de Grandson est conservée sur 12,8 m, nous proposons pour La Tour-de-Peilz une hauteur entre 14 et 18 m.

La chemise pouvait à la fois renforcer la défense de la tour, mais aussi augmenter la surface habitable et desservir son entrée. Au niveau inférieur, elle présente une ouverture de 1,4 m de large dans le mur nord-est, située approximativement dans l'axe de la tour, cependant le dispositif d'accès reste incertain, notamment en relation avec la topographie originelle du site. Une fonction de circulation dans le niveau inférieur de la chemise est envisageable.



→ Fig. 8
Vue de l'élévation sud de la tour J de Chillon avec son entrée primitive au premier étage; les limites de deux exhaussements ultérieurs ont été marquées par Albert Naef dans le mortier.
© Archéotech SA

La maison de Savoie et le grand chantier de 1282-1305

Vers 1150, les comtes de Savoie s'installent sur la rive nord du Léman et prennent progressivement possession du Pays de Vaud à partir de Chillon. Entre 1248 et 1255, Pierre de Savoie rachète progressivement le château à Philippe de la Tour, qu'il détient du comte de Genève, et au seigneur de Fruence, qu'il détient de l'évêque de Sion et du comte de Genève, ainsi que tous les droits de la seigneurie et son territoire. Toutefois, Pierre semble concentrer son activité sur le château de Chillon, tandis qu'il transmet la châtellenie de La Tour à Hugues de Palézieux, qui la cédera en 1268 au comte Philippe I^{er} de Savoie. Le château de La Tour-de-Peilz sera transformé et agrandi lors d'un grand chantier de 1282 à 1305, commencé par Philippe de Savoie et poursuivi en 1285 par Amédée V, qui séjourne fréquemment dans ce site. En parallèle, Philippe ferme la ville et lui octroie des franchises en 1282. Les châteaux de La Tour-de-Peilz et Chillon serviront de base arrière à leur occupation du Pays de Vaud contre l'évêque de Lausanne.

La comptabilité savoyarde permet de bien appréhender ces travaux¹³. Entre 1282 et 1288, ils se concentrent dans la partie septentrionale du château. Le corps de logis est prolongé au nord, deux tours rondes sont ajoutées de part et d'autre de la courtine nord renforçant la configuration triangulaire du château Fig. 9. Le corps de logis abrite notamment une *aula*, la *camera domini*, qui est reliée à une chapelle attenante, une latrine et un grand cellier.

Renforcement de la chemise

Entre 1288 et 1291, les travaux se poursuivent dans les fossés et les abords du château, tandis que l'ancienne tour maîtresse est remaniée entre 1300 et 1305. Plusieurs transformations observées lors de la fouille peuvent être rattachées à cette période. Un mur est construit devant la chemise, parallèle à son flanc sud-est à 1,60 m de distance. Au nord de la chemise, quelques reliquats de maçonnerie semblent appartenir au même dispositif. Ces murs étaient destinés à contenir des remblais de graves, les ouvertures situées au rez-de-chaussée ayant été préalablement bouchées. Une mention de mur construit à la fois hors terre et dans terre pourrait correspondre à ces maçonneries. Un terre-plein est construit autour des flancs sud-est et nord-est de la chemise, qui pouvait autant servir à renforcer la défense de cette partie du château qu'à augmenter l'assiette autour de la tour afin d'y ériger diverses constructions. Dans la partie est du château, postérieurement à l'«emmottage» de la chemise, le mur de courtine a également été renforcé avec la construction d'un doublage interne et un massif bâti à fonction indéterminée.

Développement de la tour maîtresse et ses annexes

La tour est entièrement réaménagée et cinq niveaux sont attestés par les sources. Elle comprenait notamment une prison, une panaterie (réserve de pains), une bouteillerie, une *magna stupha* (grande pièce chauffée), une deuxième pièce de logement chauffée, un niveau



← Fig. 9
Plan d'ensemble du château avec ses phases principales d'après les sources et les diverses investigations archéologiques.
© Archéotech SA

↓ Fig. 10
Période savoyarde.
Vue de l'intérieur de la tour avec un radier de sol conservé dans la moitié sud (en haut). Une pile a été ajoutée au sud (à droite sur l'image).
© Archéotech SA

de défense. À l'est, sont construits une étable, un cellier et au-dessus un *larderium* (réserve de viandes) et une cuisine séparée de la grande cour par un escalier. Au-devant, un mur est surélevé pour servir de galerie et pourrait correspondre au mur de l'ancienne chemise. Côté lac, au-delà des courtines, des latrines sont créées et reliées par une galerie à la tour et aux cuisines. Un appartement complet est aménagé dans la tour, sans doute dévolu au châtelain, tandis que le comte résidait dans le corps de logis.

L'intérieur de la tour et de la chemise a également dû être entièrement transformé. On y observe l'installation d'un radier de sol de galets et petites pierres ébréchées. Dans la tour, ce radier recouvre un épais remblai qui scelle les couches d'incendie Fig. 10. La présence dans ce remblai de deux pièces de monnaie, dont un denier du Comté du Mans (1200-1266), permet d'attribuer ce sol au grand chantier de la seconde moitié du 13^e siècle. Toutefois, cette datation devra absolument être confirmée par l'étude du mobilier présent dans cette couche.



L'installation de ce sol peut être associée à l'arrachement des piliers saillant de la chemise Fig. 11 et la construction d'un ou deux piliers dans l'axe longitudinal de la tour. Les murs ont également été recouverts d'un revêtement blanc, excepté l'extrémité sud de la chemise, qui semble avoir été condamnée avec la construction du mur de refend. La fonction de ces espaces, devenus semi-enterrés, devait être plutôt utilitaire. Dans la chemise, des travaux de nivellement ont clairement impliqué l'excavation de certaines zones, pouvant oblitérer différentes strates, c'est pourquoi la chronologie nécessite encore d'être bien étayée.

Transformations du corps de logis

Au nord, le corps de logis a également été remanié. Il devait comporter deux niveaux et non trois comme actuellement mais avec une hauteur similaire, comme le démontrent les vestiges d'anciennes fenêtres et les ressauts de maçonnerie destinés aux planchers. Entre l'aula et la chemise et son doublage, la fonction de distribution de cette zone s'est maintenue. Divers percements ont été réalisés dans le mur sud de l'aula, que nous ne détaillons pas tous ici Fig. 12. Au rez-de-chaussée a été installée une porte à coussinets dont le linteau droit a été ultérieurement remplacé; elle est constituée de pierres de taille de molasse bigarrée, travaillée à la laie brettée, et doit dater entre le 13^e et le 14^e siècle. La position du seuil de la porte pourrait indiquer que les niveaux ont été remontés dans la partie inférieure du corps de logis. Postérieurement, un escalier a été aménagé contre cette façade, en préservant la porte en molasse. Malheureusement les sols gothiques de cette zone ont été recreusés à la période moderne ou contemporaine.

Abandon et renouveau, de 1536 à 1750

Les prisons de Leurs Excellences de Berne (1536–1750)

Après l'occupation du Pays de Vaud par les Bernois, le territoire de La Tour-de-Peilz est intégré au baillage de Chillon, mais le château est peu occupé par les Bernois, qui lui préfèrent d'autres résidences. Le château, qui a dû être incendié lors des guerres de Bourgogne en 1476, n'a été que peu restauré. La tour nord-est a accueilli les prisons et une bâtisse a été construite contre cette dernière. En 1644, le fossé oriental est cédé à la bourgeoisie lors de l'aménagement du port.

Les travaux attribuables à cette période sont effectivement rares. Dans la tour, trois baies ont été percées dans le soubassement des murs côtés lac donnant de la lumière dans cet espace autrefois aveugle. Une ouverture a été pratiquée dans le mur nord-est, offrant une communication de plain-pied avec la galerie dont l'extrémité nord-ouest a également été ouverte, rendant ces locaux plus fonctionnels et accessibles.

Une résidence au goût du jour pour Jean Gressier (1750)

En 1749, les Bernois vendent le château en état de ruine à Jean Gressier, ancien inspecteur des Travaux du Roy. Dès 1750, le nouveau propriétaire entreprend d'importants travaux de restructuration du château, l'ancien corps de logis est réaménagé, le volume est divisé en trois niveaux au lieu de deux et de nouvelles fenêtres sont percées. Une partie de la rive est comblée pour augmenter la surface de l'ancienne lice qui est transformée en jardin. L'ancienne tour rectangulaire, qui est dite avoir perdu son toit au moment de la vente, comme on le voit sur une ancienne gravure du 17^e siècle Fig. 13, est finalement rasée. Une cave voûtée est aménagée contre



→ Fig. 11
Période savoyarde.
Vue de l'élévation
interne de la chemise
de l'aile sud-est.
Un revêtement
a été posé après
l'arrachage des piles.
© Archéotech SA



← Fig. 12
Période savoyarde.
Vue de l'élévation
sud du corps de logis
avec de nombreux
perçements et reprise,
dont une ancienne
porte en molasse bien
visible dans la partie
inférieure et l'adjonction
postérieure d'un
escalier contre la façade.
© Archéotech SA

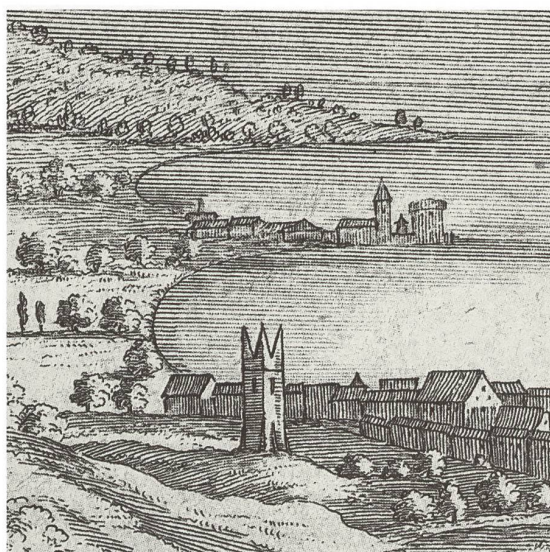
l'ancienne courtine au sud-est et un long mur de terrasse est construit au-devant de cette dernière afin de créer un jardin d'agrément suspendu contigu au corps de logis. Les défenses avancées, surannées, sont partiellement démantelées. Le château devient une riche demeure sans fonction militaire et acquiert en grande partie la silhouette qu'il conserve encore actuellement.

Les tours primitives du canton de Vaud: une chronologie à revisiter

Avant les récentes investigations, cette tour était datée de la fin du 12^e siècle, essentiellement par comparaison avec d'autres sites (Moudon¹⁴), fréquemment comparés aux constructions des Zähringen (Thoune¹⁵). La première mention d'un seigneur de la Tour ne date pourtant que de 1160, quand Philippe de la Tour est témoin dans un acte conservé dans le cartulaire d'Haucrêt¹⁶. Encore que ce patronyme, fréquent en Valais, puisse facilement induire en erreur dans l'identification des personnages.

Le résultat des fouilles permet de corriger cette chronologie et de fixer plus précisément la construction de la tour primitive autour de l'an Mil. À cette période, le site de La Tour-de-Peilz est situé au centre du Royaume de Bourgogne (888–1032) dans les terres que contrôle Rodolphe III (993–1032) qui séjourne d'ailleurs fréquemment à Vevey¹⁷. Aucune mention de cet édifice n'est faite dans les différents documents, mais pour la même période aucun texte ne mentionne Chillon non plus, pourtant déjà occupé par une forteresse¹⁸. L'absence de mention dans les sources permet seulement de conclure que la présence de cette tour ne devait pas déranger le pouvoir royal et qu'elle a dû être édifiée avec le consentement du souverain. En 1011 l'évêque de Lausanne reçoit de Rodolphe III les droits comtaux du Pays de Vaud. Si diverses constructions, tours et châteaux sont mentionnés dans le cartulaire de Lausanne

(Ouchy, Avenches, St-Prex, etc.), aucune mention n'est faite de La Tour et ne semble être le fait de l'évêque, quoique cet ouvrage ait pu être édifié en riposte à l'érection de Chillon. La position de la forteresse de Chillon se comprend aisément, stratégiquement placée sur un goulet d'étranglement obligé sur l'axe routier nord-sud menant à l'Italie via le col du Grand-Saint-Bernard. La Tour-de-Peilz, située en bordure du lac, se trouve dans une situation légèrement similaire, mais moins évidente, au-devant d'un coteau plus étendu. De par sa position, on pourrait l'interpréter comme un poste de garde, occupé par une garnison, mais par ses dimensions, cette construction aurait pu servir encore plus simplement dès l'origine de résidence à un seigneur local éventuellement placé dans la mouvance de l'évêque de Lausanne. Le patronyme pris par les premiers seigneurs connus s'expliquerait facilement dans ce sens¹⁹.



← Fig. 13
Détail d'une vue de
Vevey au 17^e siècle, avec
au second plan la tour
primitive du château
de La Tour-de-Peilz.
© Felix Meyer (1653–
1713), Vue de Vevey au
17^e siècle, gravure à l'eau-
forte, Musée historique
de Vevey, inv. N°5076.01

Avec cette datation inédite, entre 997 et 1017, le donjon de La Tour-de-Peilz devient la tour conservée la plus ancienne du Canton de Vaud et une des plus anciennes de Suisse. Pour comparaison, la tour Planta à Müstair est datée de 957–61, le site castral de L'Altenberg près de Füllinsdorf est daté vers l'an Mil. Toutefois, cette datation est moins exceptionnelle si l'on considère les tours de ces périodes en Europe centrale (Avranches, Beaugency, Ivry-la-Bataille, Langeais, Loches²⁰, Schlössel bei Klingenmünster²¹, etc.). De même, pour le canton de Vaud, il faut également relativiser cette

remarque, la plupart des sites n'ayant pas fait l'objet de fouilles récentes et donc bénéficié des méthodes d'analyse modernes : les tours de Chillon, Avenches, Grandson, Les Clées, La Sarraz, Blonay, Gourze, Mont-le-Grand, Moudon, sont toutes datées « stylistiquement » entre le milieu du 11^e et le 12^e siècle²². Il serait intéressant de questionner en retour la chronologie de ces sites, qui pourraient nous éclairer sur les prémisses de nombreux lignages seigneuriaux. Le processus d'enchâtellement et de pétrification de l'habitat seigneurial dans notre région est certainement à réévaluer.

Notes

1. Toutes les pièces ont été traitées et déterminées par Carine Raemy Tournelle, conservatrice au Musée monétaire cantonal de Lausanne.
2. Lucie Steiner, *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz*, CAR, 129–130, Lausanne, 2011.
3. Datations radiocarbone effectuées par ETH Zurich, Laboratory of Ion Beam Physics, Dr. Irka Hajdas, ETH-95211-ETH-95227.
4. Eggenberger 1980.
5. Jean Mesqui, *Châteaux et enceinte de la France médiévale, De la défense à la résidence*, Paris, 1991, p. 89 sq.
6. Laurent Auberson, Jachen Sarott, « La Tour de l'amphithéâtre d'Avenches ou l'échec d'une conception urbaine médiévale », in Franz E. Koenig, Serge Rebetez (éd.), *ARCVLIANA, recueil d'homages offerts à Hans Bögli*, Avenches, 1995, p. 195–222.
7. Daniel de Raemy (dir.), *Chillon, La chapelle*, CAR, 79, Lausanne, 1999, p. 52–53.
8. de Raemy 2004, p. 140–170.
9. Jürg Goll, « Der Plantaturm, ein Wehr-, Wohn- und Museumsturm im Kloster Müstair », *Helvetica archaeologica* 37, 2006, p. 23–37.
10. Reto Marti, Werner Meyer, Jakob Obrecht, *Der Altenburg bei Füllinsdorf, Eine Adelsburg des 11. Jahrhunderts*, Schriften der Archäologie Baselland 50, Basel, 2013.
11. Dieter Barz, « Aula – domus – turris : Dominante Bauten der frühen mittelalterlichen Burgen in Mittel- und Westeuropa », in Olaf Wagner (Hrsg.), *Symbole der Macht? Aspekte mittelalterlicher und frühneuzeitlicher Architektur. Beihefte zur Mediaevistik* 17, 2012, p. 33–52, Fig. 8.
12. Voir par exemple la riche description de la tour en bois du château d'Ardres, du début du 12^e siècle : Victor Mortet, Paul Deschamps, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Âge, XI^e–XIII^e siècles*, C.T.H.S., Paris, 1995 (1911–1929¹), p. 183–185.
13. de Raemy 1983.
14. Paul Hofer, Hans Jakob Meyer, *Die Burg Nydeggen, Forschung zur frühen Geschichte von Bern*, Bern, 1991, p. 139–170.
15. Jürg Schweizer, Anna Bähler, *Le château de Thoun*, Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 2008.
16. Jean-Jacques Hiseley (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Haucourt*, MDR I, 12, Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 1844, p. 194.
17. Rodolphe III signe cinq actes à Vevey : en 998 (MGH DD Burg, 83), 20 mars 1011 (MGH DD Burg, 97), 25 août 1011 (MGH DD Burg, 102), 8 janvier 1014 (MGH DD Burg, 105), 15 février 1018 (MGH DD Burg, 112), 16 avril 1028 (MGH DD Burg, 119).
18. Morerod 2000, p. 53. Les origines de Chillon restent à préciser, mais cette forteresse pourrait dater de la période carolingienne ; vers 830 Louis le Pieux fait enfermer son ministre Wala dans une forteresse non loin du Léman de laquelle on voit les Alpes, qui semble bien correspondre à Chillon (Paschasius, *Vita Walae*, II, 11–12, *MGH Scripta*, t. II, p. 556–559).
19. Le site de la Tour-de-Peilz est d'abord mentionné comme *Turre* (vers 1160) ; dans la comptabilité savoyarde, le site est appelé *Turris viviaci*. Le nom de *Pel*, *Turrim de Peilt* est d'abord plus rare, mais se trouve déjà au 13^e siècle (DHS, dictionnaire historique de la Suisse, La Tour-de-Peilz, Elisabeth Salvi, version du 25.02.2014).

20. André Chatelain, *Donjons romans des Pays d'Ouest*, Paris, 1973 ; Edward Impey, Elisabeth Lorans, Jean Mesqui, *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine, Langeais et Loches*, Bulletin Monumental 156.1, Société Française d'Archéologie, Paris, 1998 ; Christian Corvisier, « La tour maîtresse du château de Beaugency, dite "Tour de César" », *Bulletin Monumental* 165.1, 2007, p. 5–30.
21. Dieter Barz, Claude Fischer, Jean-Marie Mengus, « Burgruine Schlössel, Alte Burg bei Klingenmünster: 25 Jahre Ausgrabungen », in Andrea Zeeb-Lanz, Reinhard Stupperich (Hrsg.), *Palatinatus Illustrandus, Festschrift für Helmut Bernhard zum 65. Geburtstag*, Mainz und Rudolphing, 2013, p. 279–290.
22. de Raemy 2004, p. 140–170.

Bibliographie

- Eggenberger 1980
Peter Eggenberger, *La Tour-de-Peilz, château, rapport archéologique succinct de 1980*, Atelier d'Archéologie Médiévale, Moudon, octobre 1980, rapport inédit.
- Morerod 2000
Jean-Daniel Morerod, *Genèse d'une principauté épiscopale : la politique des évêques de Lausanne (IX^e–XIV^e siècle)*, Bibliothèque historique vaudoise, 116, Lausanne, 2000.
- de Raemy 1983
Daniel de Raemy, *Un château peut en cacher un autre : Le château de la Tour-de-Peilz : histoire et architecture*, Mémoire de licence, Université de Lausanne, 1983, man. non pub.
- de Raemy 2004
Daniel de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230–1330), un modèle : le château d'Yverdon*, Lausanne, CAR, 98 et 99, Lausanne, 2004.

L'exploitation des ressources locales dans la construction

L'extrémité du promontoire sur lequel est bâti le château primitif est un massif saillant constitué d'un banc de molasse rouge recouvrant une roche plus dure de type flysch, formant un pan incliné en direction du sud-est avec une crête de plus de 24 m de long.

Les pierres locales ont principalement été employées pour la construction du château. Les murs de la tour ont été montés directement sur le roc qui offre une assise solide, en suivant la forte déclivité Fig. 1. Les larges maçonneries sont constituées d'un double parement et fourrage. Les blocs, partiellement équarris en profitant des failles naturelles, ont été montés en assises bien réglées, dont les hauteurs varient entre 14 et 43 cm. Des blocs plus massifs, atteignant jusqu'à 50 sur 150 cm, ont parfois été employés à la base Fig. 2.

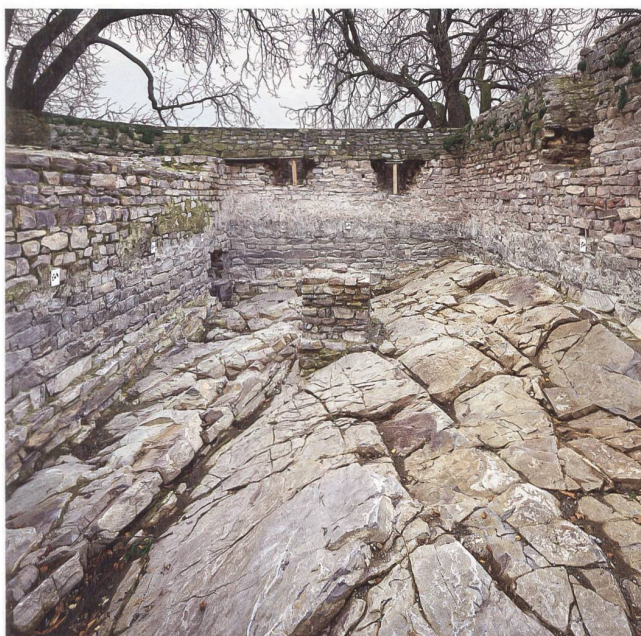
Les murs de la chemise, d'un mètre d'épaisseur, présentent un appareil similaire à celui de la tour, mais de dimensions légèrement inférieures. Les murs sont fondés sur

le roc et présentent une série de ressauts du côté du parement interne.

La construction d'origine du corps de logis s'observe dans la façade sud du château actuel ; les murs, de 1,3 m de largeur, ont été bâtis avec un moyen appareil de pierres d'extraction locale, posées avec soin, des blocs rectangulaires et des dalles ont été montés en alternance et les joints tirés au fer Fig. 3. L'appareil mis en œuvre est proche de celui de la tour, mais plus réduit et plus soigné.

La courtine, dans la partie sud, est composée de blocs de roche locale, tandis que dans la partie est, de nombreux galets de rivière sont employés, un mortier *rasa pietra* recouvrant le parement intérieur.

Les maçonneries savoyardes présentent des matériaux plus hétéroclites, roches locales, galets, remplois, toutefois les encadrements des ouvertures sont soigneusement aménagés avec des pierres de taille de molasse ou de tuf d'importation régionale.



↖ Fig. 1
Vue de l'intérieur de
la tour en direction du
sud-ouest.
© Rémy Gindroz

← Fig. 2
Vue du parement sud-est
de la grande tour.
© Archéotech SA

↑ Fig. 3
Vue du parement sud
du corps de logis, avec
au centre l'appareil
du bâtiment primitif.
© Archéotech SA